



Assemblée générale

Distr. générale
23 septembre 2002
Français
Original: anglais

**Cinquante-septième session
Sixième Commission**

Questions renvoyées à la Sixième Commission

Lettre datée du 20 septembre 2002, adressée au Président de la Sixième Commission par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte des décisions prises par l'Assemblée générale, à la 19e séance plénière de sa cinquante-septième session, concernant les questions renvoyées à la Sixième Commission.

J'appelle votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session qui figurent à la section II du rapport du Bureau (A/57/250). Ces recommandations ont également été approuvées par l'Assemblée générale à sa 19e séance plénière.

J'appelle aussi votre attention sur les paragraphes des sections IV et V du rapport qui concernent les ordres du jour des grandes commissions.

Je me permets de compter sur votre coopération à cet égard.

(Signé) Jan Kavan



Annexe

Sixième Commission

1. État des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés (point 152).
2. Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires (point 153).
3. Convention sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens (point 154).
4. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa trente-cinquième session (point 155).
5. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa cinquante-quatrième session (point 156).
6. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte (point 157).
7. Mise en place de la Cour pénale internationale (point 158).
8. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation (point 159).
9. Mesures visant à éliminer le terrorisme international (point 160).
10. Portée de la protection juridique offerte par la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé (point 161).
11. Convention internationale contre le clonage d'êtres humains à des fins de reproduction (point 162).
12. Octroi à l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale (point 163).
13. Octroi à Partenaires dans le domaine de la population et du développement du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale (point 164).
14. Octroi à la Banque asiatique de développement du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale (point 165).
15. Octroi au Centre international pour la formulation de politiques en matière de migrations du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale (point 166).
16. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres (point 22) :
 - h) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union interparlementaire.
17. Élection des bureaux des grandes commissions (point 5).